Les enjeux interculturels des investissements du Maroc en Afrique de l'Ouest

Benoît THERY

Président de SIETAR - France (*Society for Intercultural Education, Training and Research*)

Résumé : Le Maroc développe une politique d'influence en Afrique, aussi bien politique qu'économique. Sur le plan politique, le Maroc a réintégré l'Union Africaine en janvier 2017 et obtenu un accord de principe à son adhésion à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest - CEDEAO en juin 2017. Sur le plan économique, les investissements marocains en Afrique de l'Ouest se sont multipliés au cours des dernières années. Les relations entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest sont millénaires. Sur quels fondements culturels, historiques, religieux, managériaux s'appuie cette percée diplomatique et économique, et quels en sont les principaux enjeux interculturels ?

Mots-clés : Almoravides, intégration, investissements, management, migrations, pèlerinage, Tijaniya

1 Le retour économique et politique du Maroc en Afrique

La holding marocaine Société Nationale d'Investissement (SNI), qui veut devenir un fonds d'investissement panafricain de référence, compte des sociétés très actives en Afrique : Wafa Assurances, Attijariwafa Bank (qui a racheté l'ensemble des filiales africaines du Crédit Agricole français), Managem (mines) et la filiale commune Maroc-Afrique de la SNI avec LafargeHolcim (cimenteries). Ensuite, Itissalat Al Maghrib (Maroc Télécom) a repris nombre d'opérateurs nationaux africains ; de même, le Groupe Banques Populaires est implanté dans les 8 pays de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain). On peut y ajouter le Groupe Saham (assurances, santé, centres d'appels), sans compter la Royal Air Maroc (RAM) qui a l'un des réseaux les plus denses d'Afrique de l'Ouest.

Un autre exemple stratégique est le grand groupe public marocain Office Chérifien des Phosphates (OCP). Créée en février 2016, sa filiale OCP Africa s'est déjà installée dans 14 pays africains « au fort potentiel agricole ». Un accord a été signé à Abuja entre l'OCP et le groupe Dangote pour investir 2,5 milliards de dollars et produire dans la banlieue de Lagos un million de tonnes d'engrais en 2018, et un grand complexe de production d'engrais est prévu en Éthiopie pour un investissement de 2,4 milliards de dollars et une production de 2,5 millions tonnes d'engrais par an d'ici à 2022.

En effet, l'OCP est le 2e producteur mondial d'engrais phosphatés et l'Afrique a un besoin vital d'engrais pour assurer sa sécurité alimentaire. Selon la FAO, 64 % des terres disponibles pour l'agriculture se trouvent en Afrique, où la population va doubler d'ici à 2050, mais où les rendements agricoles restent très faibles.

Ainsi, le Maroc met son « capitalisme d'État » (groupe SNI contrôlé par la famille royale, OCP) au service d'une conquête économique de l'Afrique. Mais, en dehors des grands groupes, il y encourage aussi ses PME, qui sont nombreuses à être implantées en Afrique de l'Ouest, en particulier dans le secteur Bâtiment et Travaux publics, notamment en Côte d'Ivoire et au Mali.

Le Maroc (35 millions d'habitants) se considère comme un pays émergent et l'Afrique comme un continent d'avenir : en cela, il a la même politique que d'autres pays émergents comme la Chine, le Brésil, l'Inde, la Turquie qui investissent en Afrique. Mais, comme avantage comparatif, le Maroc remet en avant son africanité.

Le Maroc peut aussi se vanter d'une assez large réussite sous Mohammed VI de ses plans économiques et sociaux : l'Initiative nationale du Développement humain (INDH), le « Maroc Vert », l'hydraulique agricole et l'agro-industrie (avec l'OCP) ; l'électrification rurale et les énergies renouvelables (parcs éoliens et solaires) ; les infrastructures : le port de Tanger MED, les autoroutes et maintenant le TGV entre Tanger et Casablanca, le programme de développement des routes rurales ; l'urbanisation et le logement social ; le développement des industries automobile et de sous-traitance aéronautique ; les progrès de l'éducation et la transition démographique (taux de fécondité de 2,3 enfants par femme). Le Maroc considère donc qu'il peut proposer ses modèles de développement à l'Afrique parce qu'il en a une expérience récente et des résultats tangibles.

Comme le laisse entendre l'ambassade du Maroc à Paris, il faut reconnaître que cette expansion africaine s'explique aussi parce que le Maroc n'a pas pleinement réussi son intégration économique ailleurs. Parmi les États faisant l'objet de la politique de voisinage de l'Union Européenne, le Maroc bénéficie d'un *statut avancé* permettant une coopération politique de haut niveau, les principaux liens légaux entre le Maroc et l'Union sont établis par *l'accord d'association* de 2000, mais il n'a pas réussi l'intégration européenne qu'il espérait (trois fois candidat à l'UE, il n'est qu'un État associé). D'autre part, l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a jusqu'ici largement échoué en raison du blocage avec l'Algérie (notamment sur le Sahara occidental).

Le Maroc est donc revenu à l'intégration africaine avec son retour à l'Union Africaine le 30 janvier 2017 lors de son 28e sommet à Addis Abeba (pays fondateur de l'OUA, le Maroc l'avait quittée en 1984) et avec l'accord de principe de son adhésion à la

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

CEDEAO les 5 et 6 juin 2017 au 51e sommet de Monrovia, mais celle-ci n'a pas encore été confirmée par la réunion des 15 Chefs d'État de décembre 2017.

Le Roi a fait pour cela des efforts diplomatiques sans précédent ces dernières années : une cinquantaine de visites dans plus de 25 pays africains : 1.024 accords et conventions ont été signés entre le Maroc et les pays africains, y compris en Afrique de l'Est (Éthiopie), au Nigeria (phosphates et gazoduc Nigeria-Maroc), à Madagascar (canal de 700 kms) … Le Maroc participe aussi à la sécurité en Afrique (avec des contingents en République Centrafricaine et en République Démocratique du Congo). Il a annulé la dette de certains pays moins avancés et exonéré leurs produits des droits de douane à l'entrée du Maroc.

Néanmoins, les enjeux du retour à l'UA et de l'adhésion à la CEDEAO restent assez sensibles pour le Maroc, notamment en raison du contentieux sur le Sahara occidental, qui reste un facteur de tension avec l'Algérie, de blocage de l'UMA et de réticence du Nigeria, le « géant » de la CEDEAO.

Le Maroc, pays observateur à la CEDEAO, qui regroupe actuellement 15 États, a demandé le 24 février 2017 son adhésion en tant que membre à part entière. Les objectifs de la CEDEAO sont notamment l'élimination entre les États membres des droits de douanes, l'abolition des restrictions quantitatives et administratives au commerce, l'établissement d'un tarif douanier commun. L'intégration dans la CEDEAO entraine la libre circulation des personnes et des biens avec le libre établissement dans les pays de la Communauté, le libre accès des produits à ces marchés et l'application du tarif extérieur commun de la CEDEAO.

Mais, au-delà des aspects commerciaux, on verra dans la dernière partie qu'un certain nombre des principes de la CEDEAO vont poser au Maroc des problèmes politiques, culturels et sociaux importants s'il ne les anticipe pas et si sa candidature aboutit.

2 Une histoire millénaire des relations maroco-sahéliennes

Les relations du Maroc et de l'Afrique sont millénaires : au XIe siècle, avec les caravanes commerciales qui échangeaient le sel contre l'or, et l'influence des confédérations tribales sahariennes et d'un royaume subsaharien sur l'avènement des Almoravides ; au XVIe siècle, avec la conquête militaire de l'empire Songhaï par les Saadiens. Dans ces deux périodes, l'empire chérifien s'est étendu jusqu'au fleuve Sénégal. Le pays du même nom nous l'a rappelé de façon inattendue : la culture se fonde sur l'histoire et sur la religion ! Cette histoire commence en 1035 et nous en résumons les rebondissements à partir de l'érudition de Maurice Delafosse[1], afin d'expliquer ensuite l'interprétation des relations culturelles avec le Maroc qui en est faite, un millénaire plus tard, au Sénégal.

L'histoire des Almoravides est liée à l'islamisation des Sanhaja, coalition d'importantes tribus berbères du Sahara occidental (les Lemtouna, les Messouffa et les Goddala) qui contrôlait les routes commerciales entre l'Afrique du Nord et les régions

[1] Delafosse, Maurice, « Haut Sénégal – Niger (Soudan français). Le Pays, les Peuples, les Langues, l'Histoire, les Civilisations, Tome II – l'Histoire. Chapitre II – L'empire du Ghana (IVe au XIIIe siècles) », Emile Larose, libraire-éditeur à Paris, 1912.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

subsahariennes. Yahia ben Ibrahim, l'émir goddala des Zenaga du désert (ou Sanhaja), partit en pèlerinage à la Mecque en 1035. Au retour, il passa par Kairouan où un savant de l'islam lui conseilla de consulter chez les berbères Masmouda un autre savant musulman, Ouaggag, qu'il rencontra près de Sijilmassa dans le Tafilalet (ou à Tiznit dans le Sous selon les sources) en 1038. Un disciple de Ouaggag, un Berbère nommé Abdallah ben Yassine, accepta de partir avec lui dans l'Adrar mauritanien et y commença sa prédication chez les Goddala, mais son enseignement trop rigoriste fut mal accepté.

Abdallah ben Yassine voulut alors prêcher les Toucouleurs islamisés du roi du Tekrour, Ouar Diabi (au nord du Sénégal actuel, dans la région de Podor), mais Yahia ben Ibrahim et Abdallah ben Yassine se retirèrent dans une presqu'ile (ou un cordon lagunaire) près de l'embouchure du fleuve Sénégal (que d'aucuns pensent être le site initial de Saint Louis) pour y fonder un monastère (*ribat*).

Des berbères Lemtouna, souvent nobles, y vinrent alors en masse s'y faire instruire et s'appelèrent *Al Murabittun* (« ceux du monastère ») ou « les Almoravides ». Ils étaient environ 2 000 en 1042 quand le réformateur Abdallah quitta les rives du Sénégal, revint prendre le commandement de la confédération Lemtouna et devint le chef incontesté de tous les Zenaga du Sahara occidental. Les Almoravides s'emparèrent de Sijilmassa sous la conduite de Yahia et d'Abdallah, puis revinrent au Sahara.

À la mort de Yahia ben Ibrahim, Abdallah ben Yassine rassembla toutes les tribus des Zenaga du désert et s'empara en 1054 d'Aoudaghost (en Mauritanie actuelle), qui était vassale de l'empire du Ghana. Le roi du Tekrour, Ouar Diabi, leur octroya un contingent toucouleur. Revenant à Sijilmassa, les Almoravides, avec Aboubaker ben Omar nommé à leur tête par Abdallah, s'emparèrent du Sous.

Abdallah ben Yassine mourut alors au combat en 1058 ou 1059 et Aboubaker devint le seul maître de l'empire almoravide. Puis, laissant son cousin Youssef ben Tachfin gouverner le Maroc et fonder Marrakech en 1062, Aboubaker retourna combattre l'empire du Ghana (situé entre les fleuves Sénégal et Niger et pour partie en Mauritanie actuelle) ; mais quand il voulut retourner au Maroc, Youssef le fit écarter et il revint au Soudan.

Ainsi l'empire almoravide se scinda en une partie Nord, avec Youssef ben Tachfin, qui partit à la conquête de l'Espagne jusqu'à Saragosse, et une partie Sud avec Aboubaker au Sahara, qui partit au Soudan à la conquête de l'empire du Ghana dirigé par l'empereur soninké Bassi, qui mourut en 1062 et fut remplacé par son neveu Menin.

Interviewé à Dakar en février 2018 sur les relations maroco-sénégalaises en tant qu'ancien ambassadeur de la République du Sénégal au Royaume du Maroc, l'actuel Président du Conseil supérieur islamique du Sénégal commence spontanément par raconter une version (moins précise) de l'épopée historique rapportée ci-dessus.

Son interprétation en est que ce sont des Sénégalais musulmans (ceux du royaume du Tekrour) qui, en fournissant des troupes aux pieux berbères fondateurs de la dynastie almoravide, ont permis de « ré-islamiser le Maroc » ! Il considère aussi que le premier nom de Saint Louis serait *N'Dar U Salam*, du nom du monastère almoravide, et que

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

le premier noyau des Almoravides était constitué à la fois de berbères et de *talibés* (étudiants en religion) de la région du Saint Louis actuel. C'est ainsi que des Sénégalais ont contribué à la conquête du Maroc et à la « réislamisation des Marocains » par *N'Dar U Salam*.

Pour lui (mais aussi pour d'autres intellectuels sénégalais), il existe ainsi une base religieuse et historique très solide des relations entre les deux pays et des liens de parenté de très longue durée entre le Maroc et le Sénégal, depuis l'instauration de la dynastie almoravide au XI^{e} siècle. « Le Maroc et le Sénégal sont un même peuple » et il y a une continuité des rapports entre les deux pays.

Il explique que ces liens de parenté se traduisent aujourd'hui par des liens commerciaux : les Sénégalais aiment les produits marocains, surtout les vêtements, les cuirs (les babouches s'appellent « *marrakis* » en wolof). C'est ainsi que les commerçants et entreprises marocains occupent le terrain sénégalais naturellement.

Cinq siècles plus tard, en 1591, les Saadiens et leurs mercenaires ont conquis l'empire songhaï (qui occupait une géographie assez proche de l'empire du Ghana, mais incluant une large part du Sénégal actuel, avec pour capitale Gao au Mali) et lui ont exigé un butin très important en or et en esclaves, rapporté jusqu'à Marrakech au sultan Ahmed el Mansour. Mais cet épisode plus douloureux des relations entre le Maroc et le Sahel n'est guère évoqué au Sénégal…

3 L'actualité des relations religieuses maroco-sahéliennes

Dans cette partie, on souligne le poids déterminant de l'influence religieuse dans les relations du Maroc avec le Sahel. Les relations du Moyen Age, notamment la conquête almoravide, avaient déjà cette dimension. Mais l'influence religieuse du Maroc a été puissamment renouvelée à partir du XIX^{e} siècle par la diffusion au Sahel de la *Tijaniya*, l'une des principales confréries sunnites, dont la *zaouïa* (siège d'une confrérie) et le mausolée du fondateur, Cheikh Ahmed Tijani, sont situés à Fès.

Outre l'unité de doctrine théologique (l'école sunnite malékite) entre le Maroc et le Sahel, le Roi du Maroc porte le titre officiel de « Commandeur des Croyants ». Au Sénégal, pays laïc mais à plus de 90 % musulman, ce titre est communément reconnu par la population.

On propose ici successivement une présentation de l'islam confrérique au Sahel, en se centrant sur le cas du Sénégal, puis de la confrérie Tijaniya, et celle d'une étude ethnologique très significative sur le pèlerinage tijane des Sahéliens à Fès.

Pour Adourahmane SECK[2], maître-assistant à l'Université Gaston Berger de Saint Louis, l'islam sénégalais est à 85 % ou 90 % confrérique. Il y a un « contrat social sénégalais » entre ceux qui ont le pouvoir temporel et ceux qui ont le pouvoir spirituel, c'est à dire une relation institutionnalisée entre l'État et les confréries depuis l'époque coloniale. « Les politiques et les religieux discutent » et, en général, les confréries sont conservatrices et soutiennent le pouvoir en place.

[2]Seck, Adourahmane, *« L'islam au Sénégal : actualité et devenir »*, conférence le 22 février 2018 à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Les médias jouent le jeu des confréries : les magnats de la presse financent des mosquées et les prêcheurs sont invités par les télévisions et les radios. Les chancelleries occidentales adoubent aussi les confréries car elles les voient comme un rempart contre le djihadisme. Seuls les salafistes d'Ibadou Jaamatou Rahmane (« association des serviteurs de Dieu ») critiquent de front les confréries parce qu'elles produisent des intermédiaires indus entre Dieu et l'homme (les marabouts) et, selon eux, une forme d'idolâtrie par le culte rendu à leurs mausolées.

La *Tijaniya* joue un rôle particulier de lien entre le Maroc et le Sahel. Sidi Ahmed Al Tijânî, né en 1737 à Ain Madhi (près de Laghouat), aurait une descendance établie avec Hassan, le petit-fils du prophète. Il fait des études à l'Université Al Quaraouiyine à Fès et parachève sa formation par un pèlerinage à la Mecque et dix ans de voyages, en particulier au Caire, sans trouver de maître spirituel. Il rejette ainsi les *wird* (rites de prières et récitations) expérimentés dans différentes confréries et différents voyages, y compris le *wird* reçu de Mahmud El Kurdi au Caire en 1774.[3]

De retour à Ain Madhi, il a une expérience mystique en 1781 à Abû-Semghun (dans le Sud algérien, non loin de Figuig au Maroc), qui lui confère une légitimité exceptionnelle : il reçoit la révélation (l'« ouverture », une illumination par le prophète Mohammed ou vision à l'état de veille). Le Prophète lui apparaît et lui ordonne de suivre sa voie et d'abandonner celles auxquelles il s'était affilié précédemment : il fonde alors sa propre confrérie et se voit comme le « sceau » des confréries. Il s'installe définitivement à Fès en 1798 et y meurt en 1815.

La Tijaniya n'a pas de doctrine rigoureuse : elle a puisé dans différentes sources religieuses, et se voit comme la « *Tariqa Mohammedia* », ou le « secret du Prophète » à Ahmed Tijani, donc comme un retour aux sources. Elle se caractérise d'abord par son *wird*. Bâtie sur le respect du droit à la différence en rejetant toutes les formes de violence et d'extrémisme, elle admet différentes écoles théologiques sunnites : des Shaféites (Egypte), des Malékites (Maroc, Afrique de l'Ouest), des Hanbalites (en Algérie et en Arabie saoudite) ou des Hanéfites ; elle s'est même ouverte aux Shiites.

Pour la Tijaniyya, la voie la plus directe à Dieu est donc le *wird* tijani, qui préconise l'invocation continuelle de Dieu, la bénédiction de son prophète, la récitation du Coran, l'accomplissement en groupe des cinq prières… Cette doctrine très simple, mais accompagnée de diverses influences, a provoqué à la fois des scissions internes et son essaimage dans d'autres régions. Ce soufisme devint vite populaire auprès des populations berbères, puis africaines, auxquelles il promet le pardon des péchés, la clémence divine et une place au paradis.

Les 21 compagnons d'Ahmed Al Tijani et ses 43 successeurs diffusent son enseignement initiatique dans tout le Maghreb, en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, en Guinée, et jusqu'au Niger, au Tchad et au Nigeria. La confrérie s'est développée en Afrique subsaharienne grâce à des marabouts guerriers comme El Hadj Omar Tall (1794-1864) qui avait lancé un mouvement de résistance contre la présence coloniale. Au Sénégal,

[3] El Adjani, Jillali, « Entre Maghreb et Afrique subsaharienne. Les origines de la Tijâniyya et de la Hamawiyya (1781-1809) », Université Mohamed V, Rabat, 2016.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

la propagation est surtout due au prosélytisme de marabouts comme El Hadj Malick Sy (1855-1922) à Tivaouane et Abdoulaye Niasse (1844-1922) à Kaolack.

Les liens de la Tijaniyya sont très forts entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest, où l'espace était plus ouvert qu'au Maghreb pour de nouvelles confréries et où la Tijaniyya est adoptée collectivement par tribus entières. Mais les Touaregs étant hostiles à la Tijaniyya, ils en constituaient une barrière plus à l'Est du Sahara.

Fès au Maroc, Ain Madhi en Algérie, Tivaouane, Thiès et Kaolack au Sénégal, Bandiagara au Mali, Chinguetti en Mauritanie sont les grands sites de la Tijaniyya, considérée comme la confrérie la plus importante au monde (300 à 350 millions d'adeptes ?). Elle se divise en plusieurs branches, correspondant à des villes saintes autour des mausolées des chefs de lignée. Mais toutes recherchent une affiliation spirituelle avec la *zaouïa* de Fès.

Des milliers d'adeptes, essentiellement en provenance de l'Afrique subsaharienne, visitent la médina de Fès pour le *moussem* de l'Aïd el Mouled (naissance du prophète) et viennent se recueillir sur la tombe de Cheikh Ahmed Tijani : la *zaouïa* Tijaniya et le mausolée de Sidi Ahmed Tijani, situés près de la porte Bab-Oued-Zhoun, sont un lieu sacré pour les adeptes de la confrérie.

Le pèlerinage y a pris une grande ampleur depuis une vingtaine d'années et devient un phénomène de société au Sénégal et un enjeu commercial et diplomatique pour le Maroc. Une étude par immersion dans un pèlerinage sénégalais de Nazarena Lanza, alors doctorante au Centre de recherches en sciences sociales Jacques Berque à Rabat, représente une approche ethnologique qui met en lumière les différentes dimensions, religieuse, touristique et même commerciale, du pèlerinage subsaharien à Fès.[4] On la résume ici brièvement.

Le pèlerinage est considéré comme presque aussi important que celui de La Mecque : il peut se faire aussi sur la route d'un pèlerinage à La Mecque ou, pour certains, le remplacer. À Fès, Ahmed al-Tijani, représentant le Prophète, offre au pèlerin son intercession auprès de Dieu. On prie selon le rite tijane et l'on fait des vœux. La *ziyara* (pèlerinage) implique également des dons, faits à la *zaouïa* de Fès. Le pèlerin de retour de Fès est entouré d'une aura de prestige et supposé porteur de la *baraka*.

Des agences de voyages se sont spécialisées dans l'organisation de « *ziyara* tout compris » à partir de Dakar, développant un important tourisme religieux : on fait escale à Casablanca et à Rabat pour visiter des mausolées de marabouts tijanes, mais aussi pour faire du tourisme et des achats. Le commerce féminin représente une composante importante du pèlerinage à Fès : on achète au Maroc des produits (vêtements, sacs, babouches, djellabas brodées, tissus, voiles, tapis, bijouterie et appareils de bureautique…) qui ont une bonne renommée pour être revendus au Sénégal.

Aucun visa n'est exigé pour les Sénégalais au Maroc. Sur le plan diplomatique, le roi du Maroc est très valorisé au Sénégal et ses visites très populaires. « Commandeur des

[4] Lanza, Nazarena, « Pèleriner, faire du commerce et visiter les lieux saints : le tourisme religieux sénégalais au Maroc », L'Année du Maghreb, 11/2014.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

croyants », Hassan II a financé la grande mosquée de Dakar. Les « journées culturelles islamiques tijanes » au Sénégal sont parrainées par le roi du Maroc.

Mais on cache des aspects encombrants de la relation entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest. On entend deux types de discours : l'un, officiel et partagé par les pèlerins, sur la fraternité historique et religieuse entre le Maroc et le Sénégal ; l'autre sur le racisme des Marocains à l'égard des subsahariens, y compris les Sénégalais résidant au Maroc. Le « *Quotidien* » (Sénégal) du 16 août 2013 titrait : « Après les séries d'assassinats sur nos compatriotes, Rabat promet de mieux traiter les ressortissants sénégalais », suite au meurtre d'un jeune Sénégalais tijane à Rabat.[5] Les étudiants ou migrants sénégalais au Maroc sont souvent victimes d'agressions, verbales ou physiques, et parfois traités d'« esclaves ».

Il convient de rappeler à ce sujet que Marrakech était un important marché aux esclaves (en grande majorité subsahariens) jusqu'à ce que les autorités du Protectorat français ne le ferment en 1920 et n'interdisent réglementairement l'esclavage au Maroc en 1922[6]. Antoine de Saint-Exupéry témoigne encore en 1927 de l'esclavage noir à Tarfaya, au Sud du Maroc.

Dans le pèlerinage, on s'efforce d'oublier cela, au nom de l'islamité commune, même si celle-ci est souvent vécue de façon différente entre le Maroc et le Sénégal. Les pèlerins sont eux-mêmes bien traités et considérés comme de bons clients par leurs hôtes marocains.

Nazarena Lanza conclut :

> « Les pèlerins s'approprient […] le Maroc en projetant leur désir de spiritualité, de vacances et de commerce dans un pays ressenti profondément comme « ami ». Leurs expériences et imaginaires […] pendant le temps de la *ziyara* […] semblent prendre le contre-pied des perceptions de leurs concitoyens résidents au Maroc. Elles vont plutôt dans le sens du renforcement de l'image sacralisée du royaume chérifien, véhiculée par la diplomatie religieuse et les médias […] Elles oeuvrent dans le sens de la relation privilégiée entre les deux pays et les deux peuples. »[7]

Le Maroc d'aujourd'hui fait également au Sahel la promotion d'un islam « moderne », avec la création de deux instituts religieux, dont l'Institut Mohamed VI de formation des imams prédicateurs et prédicatrices, créé en 2015 et ouvert aux pays africains. En septembre 2015, sur ses 925 étudiants inscrits (dont 133 femmes), l'Institut Mohammed VI dénombrait 250 Marocains, 170 Maliens, 215 Guinéens, 199 Ivoiriens, 48 Nigérians et… 43 Français. Mais il convient de noter, selon l'expression d'un universitaire sénégalais interviewé par l'auteur, que ses compatriotes « ne vont pas, comme

[5] Un article de Mahamet Timera en 2011 s'intitulait aussi : *« La religion en partage, la couleur et l'origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc »*.

[6] Lire sur la traite arabe des esclaves africains : N'Diaye, Tidiane, *« Le génocide voilé. Enquête historique »*, Gallimard, collection Folio, mai 2017.

[7] Lanza, Nazarena, « Pèleriner, faire du commerce et visiter les lieux saints : le tourisme religieux sénégalais au Maroc », L'Année du Maghreb, 11/2014.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

les Maliens, se faire former à l'imamat au Maroc, car les Sénégalais sont trop fiers de leurs propres confréries et guides spirituels (khalifes et marabouts) ».

4 Le management marocain en Afrique de l'Ouest

Sur cette relation entre « les Afriques », on peut noter, avec Evalde Mutabazi, Professeur à l'École de Management de Lyon, qui propose un « modèle circulatoire du management »[8] pour l'ensemble de l'Afrique, qu'il y a un fond culturel commun du Nord au Sud du continent. On peut le résumer autour de quelques valeurs : un ancrage identitaire dans son groupe familial, un réseau de relations dans et à l'extérieur de son clan, le primat de la relation sur la rationalité (et le temps ne se perd jamais s'il est passé avec autrui), le primat du profit social sur le profit matériel, l'importance de la spiritualité, l'acceptation de l'incertain…

Les *interviews* réalisées dans notre démarche auprès de cadres marocains intervenant au Sénégal ou de cadres sénégalais parlant des Marocains tendent à confirmer ces caractères communs, et notamment : le primat du groupe d'appartenance (famille, village), le primat de la relation, la disponibilité du temps (ou le « polychronisme »), l'acceptation de l'incertain et celle de l'implicite, la prégnance et l'expression de la spiritualité (et celle de la solidarité musulmane dans les géographies visées) :

- pour un cadre marocain : « les relations au Sénégal sont très importantes : aller vers l'autre, ne pas appliquer les process comme une mécanique, les e-mails n'avancent pas le projet, mais c'est pareil au Maroc … »
- ou bien : « l'appartenance religieuse commune facilite les échanges humains. Les Sénégalais sont aussi pratiquants que les Marocains. »
- pour un universitaire sénégalais : « l'accueil des Marocains au Sénégal est généralement favorable : il y a une grande influence du facteur religieux dans la proximité Maroc – Sénégal » ; par ailleurs, il y a de nombreux mariages mixtes Sénégalais – Marocains.

On peut noter seulement un degré plus marqué de ces caractères au Sénégal qu'au Maroc, par exemple :

- pour un cadre marocain : « au Sénégal, il faut parfois pousser les gens : les choix stratégiques d'organisation sont parfois difficiles pour eux, il y a des difficultés d'organisation, il y a des conflits entre les Départements, les plannings de 6 mois prennent 2 ans »
- ou bien : « la tendance communautaire et du réseau existe, plus qu'au Maroc, mais n'est pas dominante ; la gestion des ressources humaines est un peu informelle et subjective ; le Maroc a aussi des problèmes de favoritisme, mais c'est plus marqué au Sénégal. »[9]

[8] Mutabazi, Evalde, « Face à la diversité des cultures et des modes de gestion : le modèle circulatoire de management en Afrique », revue « Management et avenir », 2006/4, N° 10

[9] Voir par exemple : Théry, Benoît, *« Recrutement et gestion des carrières au Sénégal : intérêts communautaires et diversité »*, revue « Personnel », juin 2011, qui relatait comment le Directeur des ressources

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Sur le plan linguistique, au Sénégal, dans un pays de 15 millions d'habitants, il y a 51 % de population alphabétisée, qui se répartit ainsi :

- 37 % d'alphabétisation en français
- 11 % en arabe (notamment avec les écoles coraniques)
- 2 % en wolof et 1 % en peul, pouvant utiliser selon les cas les caractères latins ou arabes.

Pour un cadre marocain travaillant chez Orange au Sénégal, la langue la plus utilisée au travail reste le wolof : on utilise le français dans les réunions, ou par écrit, ou avec les Marocains. Beaucoup de gens parlent arabe, mais ne l'utilisent pas dans le business, mais davantage dans les échanges religieux.

Par ailleurs, selon un universitaire de Dakar, beaucoup d'intellectuels sénégalais ont fait leurs études supérieures dans les pays arabes : non seulement au Maroc, mais aussi en Arabie saoudite, en Egypte, au Liban, en Syrie. Il y a donc une proximité linguistique arabe de certains cadres sénégalais avec les investisseurs marocains. Ceci joue d'autant plus que le français est préféré dans la plupart des entreprises modernes : par conséquent, les cadres arabophones, qui ont du mal à s'employer en milieu francophone, s'emploient plus facilement dans des entreprises d'origine arabe, qu'elles soient marocaines ou moyen-orientales.

Sur le plan juridique, des directeurs et responsables de ressources humaines de groupes marocains opérant en Afrique subsaharienne, réunis en deux séminaires successifs à Casablanca en octobre et décembre 2016, soulignent que le droit français du travail et de l'emploi se retrouve largement tant au Maroc qu'en Afrique francophone : grâce au colonisateur commun, ils ne se sentent pas dépaysés au Sud du Sahara…

Il en va largement de même s'agissant du droit commercial : dans les 17 pays de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) qui correspond essentiellement aux zones du franc CFA, la coopération française institutionnelle a largement inspiré l'élaboration du droit des affaires et le Maroc s'y retrouve assez bien.

5 Quelques enjeux interculturels au niveau politique

Après son adhésion à l'Union Africaine au sommet d'Addis Abeba en janvier 2017, le Maroc vise une géographie sous-régionale par l'adhésion à la CEDEAO, dont la demande a été formalisée en février 2017. L'accord de principe des Chefs d'État de juin 2017 a été assorti d'une demande d'étude d'impact par des experts de la CEDEAO sur les conditions d'adhésion du Maroc. Une première étude a été remise au sommet des chefs d'État à Abuja en décembre 2017, lesquels ont décidé de reporter leur décision sur l'adhésion du Maroc.

humaines sénégalais d'une filiale d'un grand groupe français à Dakar avait recruté dans son village jusqu'à 40 % de l'effectif de la filiale.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Ce rapport souligne nombre d'avantages à l'adhésion du Maroc, mais outre la résolution politique de la question du Sahara occidental, il soulève le problème de l'adhésion du Maroc au « Protocole relatif à la démocratie et la bonne gouvernance » de la CEDEAO qui oblige les États membres à adopter une politique de « laïcité » et de « neutralité » sur les questions religieuses. En clair, c'est d'abord le statut constitutionnel du Roi du Maroc en tant que « Commandeur des Croyants » qui est visé ici, même si le rapport se félicite de la promotion « de cet islam modéré que le Maroc expérimente avec succès ». Mais adhérer à l'idée d'un État laïc dans lequel le pouvoir religieux et le pouvoir politique seraient clairement et constitutionnellement séparés, « une telle réforme est évidemment impensable dans un contexte marocain où le Roi est à la fois le leader religieux et le Chef de l'État ».[10]

Outre les multiples accords commerciaux et tarifaires conclus ou négociés par le Maroc en Afrique qui poseraient des problèmes de convergence avec la CEDEAO, le rapport d'experts soulève la question de « la libre circulation des personnes » et « du droit de résidence et d'établissement ». C'est ici la question des migrations qui se pose au Maroc : s'il a beaucoup assoupli sa position sur l'accueil et la régularisation des migrants africains sur son sol, le Maroc est soumis à une pression migratoire subsaharienne qui soulève des problèmes sociaux avec sa propre population[11] : à deux reprises, 50 000 migrants et réfugiés africains ont été régularisés, malgré un taux de chômage de plus de 30 % pour les jeunes Marocains…

Avec l'adhésion à la CEDEAO, le Maroc représenterait 15 % du PIB et 9 % de la population de la zone, contre 67 % du PIB et 55 % de la population pour le Nigeria : le Maroc deviendrait le second acteur économique et réduirait l'énorme disparité entre le Nigeria et les autres pays de la zone. Néanmoins, une certaine méfiance s'exprime dans le secteur privé subsaharien, qui craint la concurrence marocaine ou la prise de contrôle de ses entreprises. Par exemple, selon Pathé Dione, le PDG franco-sénégalais fondateur de Sunu Finances Holding, après le raid boursier de l'assureur marocain Saham sur son groupe, « l'arrogance coloniale ne passera pas », a-t'il déclaré en visant le Maroc.

Aussi, selon Brahim Fassi Fihri, président marocain du *Think Tank Institut Amadeus*[12] :

> « l'erreur du Maroc a été de penser que la CEDEAO est une zone de libre-échange ; or elle n'est pas que cela : elle est une des institutions les mieux intégrées sur le continent et nécessite de procéder à des convergences politiques qui ne sont peut-être même pas souhaitables de notre point de vue ».

[10] Deau, Olivier, *« Le Maroc veut intégrer la CEDEAO : pourquoi ? »,* revue « Le Magazine de l'Afrique », 23 février 2018.

[11] Voir aussi Théry, Benoît : « Évolutions et interdépendance des migrations internationales. Le cas du Maroc : d'un pays d'émigration à un pays d'immigration », revue « Personnel », N° 532, septembre 2012.

[12] cité par Deau, Olivier : *« Le Maroc veut intégrer la CEDEAO : pourquoi ? », revue* « Le Magazine de l'Afrique », 23 février 2018.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Si la diplomatie marocaine est habile dans les relations bilatérales, elle peinerait à anticiper et à accepter les règles du jeu multilatéral, dans lequel elle s'implique pourtant de plus en plus. En effet, le Maroc de Mohammed VI a développé des alliances tous azimuts. Il est à la fois membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Ligue arabe. Il bénéficie du statut avancé avec l'Union Européenne et il est État membre de l'Union Africaine. Il est aussi un interlocuteur privilégié des pays du Conseil de Coopération du Golfe. Le Maroc fait partie encore de deux organisations sous-régionales : l'Union du Maghreb Arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Cette multipolarité n'est pas le fait du seul Maroc, mais elle brouille un peu son identité culturelle à l'extérieur (même si elle est très forte et incontestable à l'intérieur) : arabe, africain et europhile, arabophone et francophone, à quel ensemble géopolitique appartient-il (si la question a encore un sens) ? Au premier semestre 2017, il a répondu par deux nouveaux pas importants vers l'Afrique et continue en 2018 son lobbying d'adhésion à la CEDEAO.

Pour la coopération française, dans le manifeste fondateur d'une chaire d'études africaines comparées à Rabat, rattachée à la « *Mohammed VI Politic University* » et dirigée pendant trois années par Jean-François Bayart, Directeur de Recherche au CNRS, celui-ci écrit :

> « Appréhender l'Afrique dans son unité, c'est récuser la distinction d'origine coloniale entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. C'est rejeter toutes les catégories intellectuelles qui en procèdent et présument une altérité radicale entre l'aire culturelle dite arabo-musulmane ou méditerranéenne et l'aire culturelle qualifiée d'africaine ».

Le 12 avril 2017 à Paris, l'Agence française de développement (AFD) a organisé à l'Institut du monde arabe (IMA) un colloque prestigieux (avec la participation du Président de l'Union Africaine, Alpha Condé, et celle du Président du MEDEF), intitulé « Tout Afrique : les enjeux d'une approche continentale » et conduit sous la devise : « La politique divise l'Afrique, l'économie la rassemble ». Évoquant le panafricanisme du XX^{e} siècle, cette conception essaie de le renouveler par une approche globale du continent, plus stratégique qu'idéologique. Cette union est sans doute une nécessité si l'Afrique veut conduire son destin indépendamment des convoitises des puissances extérieures au continent, fussent-elles « émergentes ».

6 Conclusion

Il y a 30 ans, la coopération française soutenait le Maroc et le Sénégal de façon séparée mais assez comparable ; il y a 15 ans, elle a parfois cherché à appuyer le Maroc sur des projets soutenant le Sénégal, selon un concept de coopération trilatérale. Aujourd'hui, elle cherche à soutenir des projets africains intégrateurs, sans nier pour autant les espaces nationaux. Dans cette stratégie, publique et privée, qui est encore en recherche, les investissements marocains en Afrique subsaharienne, avec des grands projets transafricains d'infrastructures (entre le Nigeria et le Maroc par exemple) occupent une

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

place de choix, malgré leurs difficultés. Sur des bases largement culturelles, historiques et religieuses, cette stratégie s'appuie sur le passé pour essayer de promouvoir un développement africain qui a besoin de davantage d'union à l'avenir.

Bibliographie

Deau, Olivier , « *Le Maroc veut intégrer la CEDEAO : pourquoi ? »,* Le Magazine de l'Afrique, 23 février 2018.

Delafosse, Maurice , Haut Sénégal – Niger (Soudan français). Le Pays, les Peuples, les Langues, l'Histoire, les Civilisations, Tome II – L'Histoire. Chapitre II – L'empire du Ghana (IV^{e} au XIII^{e} siècles), Emile Larose, libraire-éditeur à Paris, 1912.

El Adjani, Jillali , *Entre Maghreb et Afrique subsaharienne. Les origines de la Tijâniyya et de la Hamawiyya (1781-1809)*, Université Mohamed V, Rabat, 2016.

Lanza, Nazarena, « Pèleriner, faire du commerce et visiter les lieux saints : le tourisme religieux sénégalais au Maroc », L'Année du Maghreb, 11/2014, pp 157-171.

Mutabazi, Evalde, « Face à la diversité des cultures et des modes de gestion : le modèle circulatoire de management en Afrique », Management et avenir, 2006/4, N° 10

N'Diaye, Tidiane , *Le génocide voilé. Enquête historique*, Gallimard, collection Folio, mai 2017.

Théry, Benoît, *« Recrutement et gestion des carrières au Sénégal : intérêts communautaires et diversité »*, Personnel, N° 510, juin 2010.

Théry, Benoît, « Évolutions et interdépendance des migrations internationales. Le cas du Maroc : d'un pays d'émigration à un pays d'immigration », Personnel, N° 532, septembre 2012.

Théry, Benoît, Le management interculturel en Afrique. La Renaissance, Éditions Management & Société (EMS), avril 2020.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543